Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Recu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID: 088-200048726-20231207-DELIB48_2023-DE



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°48/2023

L'an deux mille vingt trois Le Jeudi 7 décembre à 18h

OBJET

TERRITOIRE

AMENAGEMENT DU

Le Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosqes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité - Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

Labellisation niveau 2 du Plan Alimentaire Territorial du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

M. Kevin GUELLAFF est nommé secrétaire de séance.

DATE DE CONVOCATION

30/11/2023

NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE

SONT PRESENTS

BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHAMPAGNE Patricia. CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques (départ après délibération n°46-2023), GUELLAFF Kevin, GUILLAUMEY Jean-Marie, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LAPORTE Irène, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique (départ après la délibération n°38/2023), MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean Luc, MICHEL Lucette (ne prend pas part au vote délibération n°39/2023). MULLER Stéphanie, MUNIERE Jean-Luc, NEXON Gilles, PETIT Jean-Paul, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain (absent délibération n°38/2023), SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Pierre, TANNEUR Céline, THIERY François, TIHAY Jean-Christophe, THOMAS Dominique, THIERY François, TOUSSAINT Michel, VARIN gilles, VILLEMIN Yannick

55

SONT EXCUSES

NOMBRE DE PRESENTS

40

NOMBRE DE POUVOIRS

6

NOMBRE DE VOTANTS

6

NOMBRE DE SUFFRAGES

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, ARNOULD Nicole (donne pouvoir à VILLEMIN Yannick), AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BOYE Pascal, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (donne pouvoir à GUELAFF Kevin), DEL GENINI Élisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DIDIERJEAN Emilie, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GENTY Catherine, GEORGE Dominique, GREMILLET Lydie (donne pouvoir à FRANCOIS Gilbert), GREWIS Vanessa, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice (donne pouvoir à ROUSSEL Alain), HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick (donne à VARIN GILLES), LEMARQUIS Christine, LOUIS Claude, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Jean-Pierre, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, NARDIN Patrick (donne pouvoir à JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine), PARVE Emmanuel, PERILLAS Patrick, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à GRASSER Jacques), RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONINI Stéphane, SMAINE Margot, TATIN Yannick, THIEBAUT Christine, THOMAS Philippe, VAGNE Daniel, VAGNER Patrick, VINCENT Jacques

EXPRIMES

RAPPORT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le



ID: 088-200048726-20231207-DELIB48_2023-DE

Monsieur le Président s'exprime comme suit :

Labellisé « PAT en émergence » (niveau 1) en mai 2021, le Pays d'Epinal Cœur des Vosges porte la démarche en collaboration avec ses trois intercommunalités membres.

L'objectif du projet consiste à porter une politique alimentaire multi-partenariale qui réponds aux besoins de proximité des acteurs de l'alimentation et vise à favoriser les échanges et les collaborations entre eux.

Dans ce cadre, suite au diagnostic territorial, une stratégie alimentaire du territoire a été structurée autour de quatre volets :

- Développement et structuration des filières : de la production à la distribution ;
- Accompagnement et développement de l'activité agricole : foncier, installation, diversification ;
- Sensibilisation, éducation et formation des acteurs du territoire (grand public, étudiants, familles, élus);
- Gouvernance, animation du PAT et de son InterPAT.

Afin d'optimiser le cadre d'intervention, le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges a mis en place une démarche "Inter-PAT Vosges", aux côtés des PETR de la Plaine des Vosges et de la Déodatie.

Sur cette base, de premières actions ont été engagées et/ou mises en œuvre :

- Création d'un outil logistique de proximité ;
- Création d'un annuaire des producteurs ;
- Accompagnement et consolidation des outils de transformation du territoire ;
- Accompagnement des compétences des collectivités et notamment de la restauration scolaire et de son approvisionnement;
- Ateliers de sensibilisation et de cuisine à destination des étudiants du territoire.

Aussi, le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges souhaite poser sa candidature à la labélisation de niveau 2 sur la base du dossier de candidature joint à la présente délibération.

Considérant la délibération n°59-2022 du 15 décembre 2022 afférente à l'adoption du plan d'actions du Plan Alimentaire Territorial (PAT) du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges pour la période 2022-2026

Considérant le bilan des actions conduites dans le cadre du plan d'actions PAT 2022-2026;

Considérant les engagements honorés concernant les attendus du niveau 1 de la labellisation PAT.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé de Monsieur le Président,

AUTORISENT le Président à signer tout acte utile au présent rapport

Pour extrait certifié conforme, Le Président

Yannick VILLEMIN